

Grenoble, le 3 mars 2017

LA CULTURE NE SE PAYE PAS QUE DE MOTS

A l'occasion de la visite de la Ministre de la culture a été signé, aujourd'hui, un pacte culturel 2017-2019 entre l'Etat et la Métropole auquel le Département regrette de ne pas avoir été associé, alors même que son engagement culturel, notamment sur le territoire métropolitain, est particulièrement important et reconnu.

Un pacte culturel demandé mais refusé

A l'occasion d'une question écrite publiée au Journal Officiel le 24 mai 2016, Jean-Pierre Barbier, Président du Département et Député de l'Isère, avait souhaité engager le Département dans cette démarche partenariale avec l'Etat.

Par une réponse publiée au Journal Officiel le 17 janvier 2017, le Gouvernement avait répondu par la négative : « *les pactes culturels incluant des clauses financières globales ne peuvent être étendus aux régions et départements au risque de rigidifier trop fortement les crédits de l'Etat territorialement* ».

Par contre, il avait été précisé qu'« *une réflexion est en cours pour proposer un dispositif de conventionnement adapté aux spécificités des régions, des départements et des métropoles* ».

Réflexion rapide et spécificité reconnue donc pour la seule Métropole de Grenoble qui signe son pacte culturel aujourd'hui alors même que le Département n'a ni été sollicité, ni associé à cette démarche.

Un engagement culturel reconnu

Malgré un contexte très contraint pour les collectivités locales, le Département de l'Isère a pourtant fait le choix d'augmenter, chaque année depuis 2015, son budget consacré à la culture (+ 12 % en 2016 et + 9 % en 2017) avec un engagement fort sur le territoire métropolitain avec, par exemple, la reconstruction des archives départementales à Saint-Martin-d'Hères.

Sur nos 10 musées départementaux, 6 sont sur le territoire métropolitain et nous sommes les premiers partenaires d'un grand nombre d'acteurs culturels métropolitains.

En effet, sur 10,6 M€ d'euros de subventions annuelles engagées par le Département, 6 M€ sont consacrés à l'agglomération grenobloise que ce soit sur le patrimoine, la mémoire, la lecture publique, l'éducation et la création artistique, l'aide à la diffusion, les aides territorialisées, la diversité culturelle...

« *Je suis heureux de constater que les 765 000 € que nous allons donner chaque année à la Métro pour le financement de la MC2 seront bien réservés à cette même MC2 au moins jusqu'en 2019. Espérons qu'ils le seront aussi pour les années suivantes* » insiste Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère.